

Le Passage d'Agen, le 5 Décembre 2024.

N/Réf. 251 FG/VL/EG

Mesdames Les Présidentes et

Affaire suivie par : Pôle Vie Associative  
05 53 98 64 74

Messieurs Les Présidents

OBJET : Demande de subvention 2025

PJ : CERFA  
Compte-rendu d'Activité 2024  
Contrat d'Engagement Républicain

Mesdames Les Présidentes, Messieurs Les Présidents,

Les associations locales font la richesse et le dynamisme de notre Commune. C'est pourquoi, dans la continuité des années passées, la Commune a décidé de poursuivre son soutien de manière volontariste aux associations passageoises par l'octroi de subventions de fonctionnement ou d'investissement.

Pour bénéficier de ces soutiens, je vous invite à retirer les formulaires adéquats sur le site internet de la Commune : [ville-lepassage.fr/espaces/espace-associations/](http://ville-lepassage.fr/espaces/espace-associations/) ou directement auprès du Service Vie Associative au Centre Culturel.

**Ce dossier est composé des éléments suivants :**

- le document CERFA n° 12156\*06
- le formulaire intitulé « **Compte-rendu d'activité 2024** »
- le **Contrat d'Engagement Républicain**.

L'ensemble de ces documents, accompagné des pièces justificatives, devra être retourné au plus tard **le vendredi 28 février 2025** à la Mairie, Place du Général de Gaulle, 47 520 Le Passage d'Agen.

Le Service Vie Associative reste à votre disposition au 05 53 98 64 74 ou [associations@ville-lepassage.fr](mailto:associations@ville-lepassage.fr), afin de vous accompagner dans la complétude de vos dossiers.

Je vous prie d'agréer, Mesdames Les Présidentes, Messieurs Les Présidents, l'expression de ma parfaite considération.

Le Maire  
  
Francis GARCIA.